…elier de l'échiquier une espèce de …tant qu'elle arme d'une massue pour …xterminer les wighs, à l'effet de rame…r l'unité dans les vues du cabinet.

Quelle désolation pour elle si M. …erries n'était point un homme de pas… ce qu'elle appelle un tory, mais un …s-habile financier, dont les connoissi…nces pratiques seraient indispensa…es dans les circonstances présentes de …Angleterre ! La Quotidienne devrait …nger qu'en Angleterre, comme ail…urs, il y a des gens incapables et des …mmes de mérite, de vieux incorrigi…s et des gens qui, sans abandonner …nciennes liaisons, s'aperçoivent du …uvement social et comprennent les …oins de leur pays.

(Constitutionnel.)

Litterature.

…l. Edouard d'Anglemont vient de pu…er un poëme en quatre chants, intitulé: *…rthe et Robert*. Cet ouvrage, où l'inté… s'allie aux couleurs poétiques, obtient …uccès qu'il mérite.

—Les éditeurs de la *Vie de Napoléon …parte*, par Walter-Scott, viennent de …er au public les tomes 7, 8, 9 in-8°. et …18 in-32, qui contiennent la fin de …vrage.

FEUILLETON.

Un citoyen de cette ville avait perdu, il …environ dix-sept ans, une jeune négres… qui avait été enlevée par un nègre nom… Hilaire, compromis depuis dans un …endie, et puni de mort. Cette malheu…se a trouvé moyen de rejoindre ses an… maîtres, qui l'ont accueillie avec …té. Nous donnerons à cet égard quel… observations dans notre prochaine …ile.

Mr. l'Editeur.—Ayant entendu parler à …on arrivée en cette ville, d'un phénomè…ne extraordinaire que l'on fesait voir dans la rue St.-Pierre, j'ai eu la curiosité d'aller l'examiner ; cette négresse est réellement curieuse et mérite d'être vue. La décence de sa mise m'a engagé à y amener ma femme et mes démoiselles. Je conseille… rai au propriétaire, pour ses intérets, d'ex… poser ce phénomène au haut du faubourg Ste.-Marie, où j'ai entendu un grand nom… bre de dames manifester le désir de la voir, et qui ne peuvent venir à cause de l'éloi… gnement.

UN HABITANT.

FRANCE.

La gendarmerie a repris dernièrement dans le pays basque un forçat, condamné aux travaux forcés à perpétuité, qui s'était évadé des bagnes de Rochefort. C'est un très bel homme, encore à la fleur de l'âge; écoutons-le raconter lui-même son aventure :

« J'étais, dit-il, à travailler sur le bord de la mer avec trois autres compagnons d'infortune; un jour accablé par les fumées du vin et la chaleur d'un soleil ardent, le garde chargé de nous surveiller s'endormit. Depuis longtems je méditais des projets de fuite; je résolus de profiter de cette occasion; mais des fers pesans embarrassaient nos pieds; un de nos camarades était armé d'une énorme hache, je mets ma jambe sur une grosse pièce de bois, et je lui prescris d'en asséner un coup vigoureux sur les chaînes dont je voulais à tout prix me délivrer. L'entreprise était périlleuse; la moindre maladresse pouvait m'estropier à jamais; mais que ne peut le desir de la liberté !.... J'eus le bonheur de voir mes fers tomber en éclats et se briser comme du verre. Aussitôt je fis subir à mes compagnons la même opération avec un égal succès; nous prenons la fuite dans diverses directions; j'ignore quelles furent les suites de leur évasion. Quant à moi, je traversai la France, je revis mon pays natal et de là je passai en Espagne. J'entrai au service d'un maître riche et humain, auquel je ne tardai pas à m'attacher, et qui, en retour de mon zèle, m'accorda sa bienveillance. Je vivais chez lui heureux et tranquille; je sentais renaître dans mon cœur ce penchant vers le bien, dont je ne m'étais écarté qu'une seule fois, lorsque une sœur, que j'ai toujours tendrement aimée, me fit savoir qu'elle était dangereusement malade et qu'elle demandait à me voir avant de mourir. J'hésitai long-tems; besoin de ma sureté me retenait en Espagne; les sentimens de la nature m'appelaient en France, je partis....Fatal voyage! à peine arrivé sur le territoire français, je rencontre trois gendarmes; ils me demande mes papiers; je n'en avais pas, je me donne pour habitant d'un village voisin ; ils feignent d'ajouter foi à mes paroles et me laissent passer. Pour la seconde fois, et lorsque j'étais loin de tout soupçon, ils s'élancent sur moi et malgré mes efforts ils m'attachent avec des cordes; conduit d'abord dans les prisons de Saint-Palais et [illegible] de Pau, je voulus me donner [illegible], mais [illegible] à me reconnaître, [illegible] empreinte fit le reste.....Je vais [illegible] au bagne; des fers plus pesans, un cachot infecte, voilà ce qui m'attend. Une vie entière, une vie qui peut être bien longue à mon âge va s'écouler dans les souffrances, et pour comble de tourmens, ajoute en frémissant le galérien, je n'ai pas vu ma sœur."

(Mémorial béarnais.)

Invention utile aux machinistes et aux Imprimeurs.

On a inventé à Paris une nouvelle sorte d'huiles de pieds de bœuf et de mouton pour graisser les métaniques. Ces huiles n'ont pas le défaut inévitable des huiles végétales d'oxider les métaux, de les sécher, d'y former du Cambouis. Elles sont claires, onctueuses, inodores, enfin elle contribueront à la conservation des machines.

Elle se fabriquent chez les Inventeurs, MM. Berheim frères, rue d'Antin No. 6, à Paris.

L'un de nos plus habiles horticulteurs, M. Laffay, d'Auteuil, qui a déjà découvert une multitude de variétés de roses qui embellissent nos parterres, a dédié aux héros de la Grèce les deux plus magnifiques qu'il ait obtenues cette année; il a donné à l'une le nom de *Karaiskaki*, mort glorieusement à la bataille de l'Acropolis, et l'autre à l'héroïne *Bobelina*. Ces roses sont deux beaux hybrides du Bengale ; la première est à fleur large, très-pleine, en forme de coupe, les pétales de la circonférence lilas pâle, et l'intérieur rouge foncé; la seconde à fleur très-pleine, en forme de renoncule, de couleur carmin, les pétales passent successivement au bleuâtre, disposées en corimbe de neuf à quinze fleurs sur chaque rameau. Ces variétés seront livrées aux amis des Grecs au mois d'Octobre prochain, au prix de 5 fr. le sujet, greffé à œil dormant; il y en a quarante. Cette vente se fait au profit des Grecs. M. Laffay a déjà versé environ 1,000 fr. entre les mains de M. Ternaux, trésorier du comité grec.

ENLEVEMENT

D'UNE FAMILLE AMERICAINE.

Par des sauvages, au Nord du nouvel Etat de Missouri.

Extrait du 33e. cahier du Journal des Voyages.

Le lieu où j'étais destinée au plus dur esclavage, espèce de cabane appelée *wigwam*, convenait bien peu à une personne accoutumée aux douceurs de la civilisation; mais ce désagrément n'était rien pour moi, comparé à la privation de mes enfans, privation peut être éternelle. Toutes les fois que j'y pensais, je ne pouvais retenir mes larmes; alors mon barbare maître et sa femme, plus barbare encore, me traitaient avec la dernière rigueur. Si je les conjurais de me laisser voir encore une fois ma pauvre petite, ils répondaient en riant qu'on l'avait fait manger aux chiens, mais qu'ils se procureraient son crâne et le suspendraient dans leur wigwam, afin que je puisse l'avoir sans cesse devant les yeux. Il n'y avait rien que ces deux monstres n'imaginassent pour aggraver mes peines. Un jour ils m'apprirent que mon fils et sa sœur seraient brûlés vifs le lendemain, et que je devais être témoin de cette catastrophe. En conséquence, ils me firent sortir avec eux, comme pour me conduire à l'exécution. Arrivés dans un lieu hérissé de ronces, ils me dépouillèrent de tous mes vêtemens, et me contraignirent à sauter pendant une grosse heure, disant en mauvais anglais, qu'ils voulaient m'apprendre la danse que je devais exécuter avec eux, tandis qu'on brûlerait mes enfans. Trois mortels mois se passèrent sans aucune nouvelle de ces infortunés; au bout de ce terme, la vieille indienne, à qui ma petite fille était échue, me l'apporta dans une peau de loup; n'ayant pu se faire au régime des sauvages, cet enfant avait dépéri au point qu'il paraissait prêt à retourner dans le sein du Dieu qui me l'avait donné. L'Indienne craignait de le perdre et me le rapportait, espérant que je lui rendrait la santé; mais je me trouvai par suite de mes souffrances, dans l'impossibilité de le nourrir; et il me fut enlevé malade, non sans montrer quand on l'arracha de mon sein, par des cris et par d'autres signes évidens, qu'il ne m'avait pas oubliée, malgré la longueur de notre séparation; je ne l'ai pas revu depuis.

Le détails des cruautés exercées sur moi par les deux monstres qui me regardaient comme leur propriété, serait trop long et trop pénible à retracer. Je commençais à désespérer de voir la fin d'un esclavage qui durait depuis onze mois, lorsqu'un jour, je fus tirée de mes sombres pensées par un coup violent frappé contre la porte du wig-wam. Ce coup annonçait des Indiens qui revenaient de la chasse; mon maître les fit entrer et leur proposa des rafraichissemens. J'étais assise dans un coin, la tête baissée et les yeux fixés sur la terre. L'aspect des chasseurs ne m'avait pas fait changer d'attitude. Tout-à-coup, je me sentis passer des bras autour du col, et j'entendis crier; ma mère, ma mère ! C'était mon fils. Bonté du ciel! m'écriai-je à mon tour, en pressant sa main. Ces mots furent les seuls que je pus proférer; le mélange de la joie et de la douleur me rendit quelque tems muette. Lorsque, reconvrant mes sens, j'attachai les yeux sur mon fils, j'eus peine à me faire un changement total que son extérieur avait subi en moins d'un an. Il avait gagné l'affection d'un chef de tribu, qui lui avait proposé d'en prendre le costume et les habitudes. On lui permit de causer avec moi, et il me raconta toutes les barbaries dont il avait été l'objet durant les trois premiers mois de sa captivité.

"Après notre séparation, me dit-il, je fus conduit par quatre ou cinq Indiens à un village éloigné de celui-ci, où je subis, par ordre, une cruelle flagellation. Attaché ensuite par les pieds et les mains, je crus que mes bourreaux voulaient me faire mourir de faim, mais après m'avoir laissé douze heures à jeun dans cette situation, ils me détachèrent demi-mort et me conduisirent à un wig-wam où étaient deux jeunes Indiens près desquels j'eus l'ordre de rester jusqu'au retour des principaux chefs, alors engagés dans une expédition contre les établissemens des blancs. Quand ils partaient pour la chasse ou la pêche, ils m'attachaient avec des lianes, et je restais ainsi quelquefois deux ou trois jours sans alimens, exposé à toutes les intempéries.

"Au bout de trois mois, les chefs qui devaient prononcer sur mon sort arrivèrent, amenant cinq prisonniers blancs, dont quatre homme et une femme, avec des crânes humains en quantité. Il fut résolu dans un conseil tenu immédiatement que nous serions, cette femme et moi, adoptés par un des chefs et admis dans sa famille. Deux jeunes guerriers nous délièrent aussitôt et nous devinmes libres dès ce moment.

"Mais combien le sort des quatre hommes fut différent ! Les Indiens avaient perdu un pareil nombre des leurs tués par les blancs dans l'expédition, et les parens des défunts demandèrent que leur mort fut expiée par celle des prisonniers. Des dispositions furent donc faites pour les immoler suivant l'usage barbare des Indiens, et l'on me contraignit d'assister à cette tragédie. La terrible sentence n'eut pas été aussitôt prononcée que toutes les bouches la répétèrent avec des hurlemens effroyables. Les quatre patiens furent dépouillés, enduits de poix des pieds à la tête, et attachés à deux pièces de bois horizontales, qui aboutissaient à deux poteaux, et étaient, l'une à deux pieds, l'autre à six au-dessous du sol. Quelques sauvages commencèrent l'exécution en coupant phalange par phalange, les doigts et orteils des victimes, autour desquels accoururent ensuite les habitans du village, hommes, femmes et enfans, dont chacun libre de les torturer à sa fantaisie, cherchait à surpasser ses voisins et soi-même par l'invention de quelque nouveau tourment. La rage de ces tigres ainsi épuisée, les corps presque inanimés des malheureux captifs furent enveloppés d'écorces sèches, jetés dans un grand feu et bientôt réduits en cendres.

"Le chef dans la famille duquel je devais être admis, me prit ensuite par la main, et me conduisit à son wig-wam où je fus reçu avec toutes les marques imaginables de bienveillance. Le père et la mère semblaient par la tendresse qu'ils me témoignaient, et par leur conduite envers moi, me regarder comme un de leurs enfans, et ceux-ci comme un frère. Depuis l'acquisition de ma liberté, j'avais en vain sollicité l'agrément du chef pour visiter la tribu qui tenait ma mère et mes deux jeunes sœurs en esclavage. C'est au hasard le plus inattendu, le plus heureux, que je dois le bonheur de me trouver dans vos bras."

Je répondis au récit de mon cher enfant par le détail de tout ce que les sauvages m'avaient fait souffrir. Il déclara que bientôt au péril de sa vie, il tenterait de s'échapper avec moi du milieu d'eux, ajoutant que sa chasse prochaine lui en offrirait la facilité, parceque ils avaient grande confiance en lui, et le laissaient errer seul dans les bois.

Le chef des chasseurs ayant donné le signal du départ, mon fils me dit adieu après m'avoir répété mille fois qu'il ne m'oublierait pas, que je devais me tenir prête, parceque au moment où j'y penserai le moins, il viendrait me prendre et me conduire soit au fort Saint-Louis, soit dans quelqu'autre établissement chrétien.

A peine eut-il franchi le seuil du wig-wam, que d'accablantes réflexions vinrent en foule m'assaillir. Tandis qu'il jouissait à un certain point de sa liberté, [illegible] malheureuse esclave, dans la dépendance [illegible] qui ne se montraient jamais si joyeux [illegible] ne me voyaient plongée dans le désespoir. De quelle consolation eut été pour moi pareille entrevue avec mes deux autres enfans, ou du moins la certitude qu'ils étaient en bonne santé, et recevaient tous les soins dus à leur jeune âge ! Mais je devais craindre de demeurer long-tems, toujours pour cela, à cet égard, dans la plus cruelle incertitude.

(A continuer.)

AVIS AU PUBLIC.

JEAN-Baptiste Latour, député-maréchal *errant*, jouissant de l'insigne faveur d'exercer son emploi d'officier public *sans cautionnement*, prévient les personnes qui ont des comptes à mettre en justice, qu'il se chargera des poursuites, et les fera avec le plus grand zèle, et [illegible] l'assurance à celles qui lui accorderont leur confiance, que le montant des comptes [illegible] sera porté, par lui-même, à leur domicile, la même jour qu'on en aura effectué le payement au bureau du juge.

J. B. LATOUR,
Député-maréchal *errant*.

10 nov—1

Langue Anglaise.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir, est ouverte pour les jeunes-gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au bureau de Théâtre Américain ou à l'imprimerie de l'Abeille. HOWARD.

N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux demeures des particuliers. 10 nov——3

AVISO.—Los señores Españoles que deseasen ejercitarse en el idioma Inglés, podrán acudir al Señor Don Blanchini, profesor de los idiomas Español é Inglés, calle Bourbon N°. 15, entre S. Louis y Conti. 10 nov

Expédition Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés hier,

Gaul Josefa, Maestre, Campêche, [illegible]
—— Pompone, Armand, Mobile [illegible]
—— Escambia, Bailey, St Marks [illegible]

Expédiés avant hier,

Navire Superior, O'Hara, Liverpool, Taylour, Grimshaw & Sloan
Barque Richard Bonner, Shaw, Campêche, Taylour, Grimshaw & Sloan

Entrés à la Douane, avant-hier,

Navire Aspasia, Bennet, New-York, rapporté.
Navire Java, Purrington, Boston, rapporté.
Navire Henry Take, Bliss, Boston, sur lest.
Brick Panama, Thomas, Boston, cargaison à J P Payson, le capitaine, et à ordre.
Brick Orion, Bridges, Vera-Cruz, avec du bois d'acajou et des espèces à J W Zacharie et cie, Fayssoux et co, F Tio, F Frey et co.

Arrivés avant-hier,

Bateau-à-vapeur Columbia, Crane, Bayou Sarah, avec 912 balles cotos aux consignataires suivans:—312 à Wilkins & Linton, 128 à John Hagan & co, 76 à Reynolds, Byrne & co, 20 à J W Breedlove, 93 à Dicks, Booker & co, 50 à N Cox, 6 à S F Morgan & co, 13 à M White, 26 à W M Gooch, 20 à order, 1 cheval à Wilkins & Linton, 2 à J Booker, destinables à J Laviste.—132 passagers.

Bateau-à-vapeur Virginia. Vail, de Louisville, avec 23 bbls 87 demi do. bœuf à S Paxton & co, 2 bls whiskey à J Hagan & co, 66 rouleaux cordé 8 cs meubles 8 bls avoine à D F Foster, 200 rouleaux corde à Reynolds, Byrne & co, 85 à Wilkins & Linton, 131 à Palfrey & Worthington, 51 bbls et cornichons 68 bbls pommes 1 bbl et livres 10 do. graisse à R J Wilson, à bord, 1 cs chapeaux à W Alderson, 1 coffre 2 malles 2 cs 3 bbls à T Wilson, 1 bbl whiskey à T Barrett, 2 do. à White & M'Clean, 23 do. bœuf à D H Vail, 900 [illegible] à bord de la [illegible] en chemboat Caledonia, 100 à différentes parties à bord.—83 passagers.

Bateau-à-vapeur Courtland, Edgerton, de St. Louis, avec 1400 carreaux de plomb 6 bls pesant ces livres à J G Stevenson, 923 saumons plomb à ordre, 468 do. 61 bbls bœuf 75 demi do. 15 frés graisse 3 bbls jambon 1 do langues 4 bbls 8 demi do. suif à M F Maher, 25 bbls bœuf 4 bls tabac à John Clay, 25 bbls bœuf à R Hall, 27 bls tabac à Dicks, Booker & co. 36 do. à A R Taylor, 29 bls pêches à ordre, 5 ballots à Wilkins & Linton, 20 pces fer fonte 2 matelures de cheminées à J Hagan & co, 45 bbls pommes à Mr. Young, à bord, 1133 saumons de plomb au capt.—28 passagers.

Arrivée au Bassin,

Goëlette St. Tammany, Featherson, de Covington, avec 95 balles coton à J Hagan & co, 56 à Fink et co, 24 à ordre, 3000 pds bois à B Clark et co.—18 passagers.

Salle St.-Philippe.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1827,

GRAND BAL.

Prix d'entrée:—Une piastre pour les cavaliers.

☞Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle.

10 Nov

St. Philip street Ball room.

On Saturday, November 10,

GRAND BALL.

Admittance—One dollar.

Managers will be appointed in order to keep good harmony. Nov 10

Jackson Ball Room.

Suburb St. Mary's, corner of New-Levee & Girod.

THIS EVENING SATURDAY, Nov. 10

Will be given

A GRAND BALL.

Admittance—One dollar. Nov 10

SALLE DE JACKSON,

Encoignure de la Nlle. Levée et la rue Girod.

Aujourd'hui Samedi 10 Novembre,

GRAND BAL.

Prix d'entrée—Une piastre. 10 nov.

UNE personne ayant des recommandations, possédant les langues française, anglaise et espagnole, très-capable de tenir un magasin en gros et en détail, desire trouver à s'occuper. La même personne donnera la somme de 2,000 piastres, à un intérêt de six pour cent, si la maison lui convient. On pourra laisser une lettre à l'adresse de A. B. à l'imprimerie 6 Nov—4

Nichols & Keeler,

Successeurs de White & Keeler, viennent de recevoir par le navire Pilades, de New-York, un bel assortiment de CHAPEAUX de toutes les qualités et de dernier goût adopté à New-York, qu'ils vendront en gros et en détail, à des termes raisonnables et au plus juste prix, rue du Canal N°. 18.